



AARPI CTC AVOCATS
Maître Violaine CREZE
Château de Saint Henri
123 rue Rabelais
13016 MARSEILLE
Tél. 04 13 41 53 53 - www.ctcavocats.fr

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR RÉTABLISSEMENT PERSONNEL**

Sur la commune de **MARSEILLE (13011)**, quartier la Valentine, 11 rue Centrale

UNE MAISON DE VILLE cadastrée section 871 E n°22 lieudit Montée des Camoins pour 49 ca consistant en une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée d'une surface de 68,87 m², avec petite cour sur le derrière composée au rez-de-chaussée, d'un hall d'entrée, d'un placard, d'un séjour et d'une cuisine et au premier étage d'un dégagement, de trois chambres, d'une salle d'eau et WC, combles au-dessus.

MISE A PRIX : 190.000,00 €

(CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS)

avec faculté de baisses successives de quart et de moitié en cas de carence d'enchères.

ADJUDICATION FIXÉE AU MERCREDI 8 JUILLET 2026 à 9 h 30,

à l'audience des ventes du Juge de l'exécution du **Tribunal Judiciaire de Marseille,**

25 rue Edouard Delanglade, Salle n° 8, 13006 MARSEILLE,

où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

OCCUPATION : Les biens immobiliers sont occupés par la débitrice.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 29 avril 2026 au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille où il peut être consulté. Le cahier peut également être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant ou, directement, sur le site www.ctcavocats.fr.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de Marseille.

A PEINE DE NULLITÉ, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille, complété d'un justificatif de l'origine des fonds, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 €.

VISITE : La visite aura lieu le jeudi 25 juin 2026 de 10h00 à 11h00 (SELARL CDJ SUD : tél. 04.42.21.27.69)

Signé : Violaine CREZE
Avocat